

Le 20 août 2020

Chers parents,

Les vacances tirent déjà à leur fin. Il est temps de penser à la rentrée scolaire et c'est avec grand plaisir que j'amorce cette nouvelle année avec vous. Je vous invite **à lire attentivement** les instructions qui suivent. Elles ont pour but de faciliter la rentrée de tous nos élèves. Vous comprendrez qu'en raison de la situation particulière qui se présente, nous avons apporté des modifications importantes.

Vous pourrez compter sur la disponibilité et l'appui de tout le personnel de l'école. Soyez assurés que le bien-être de votre enfant sera toujours notre priorité et que nous mettrons tout en œuvre pour lui offrir un environnement scolaire sécuritaire et bienveillant. Ensemble, nous nous assurerons que nos jeunes reçoivent un enseignement qui correspond à leurs besoins.

Nous vous invitons à consulter régulièrement vos courriels, la page Facebook et le site internet (<https://sources.csphares.qc.ca/>) de l'école pour y retrouver les nouvelles informations ainsi que les mises à jour.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez besoin d'informations supplémentaires.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et je vous souhaite une bonne année scolaire 2020-2021.



Angèle Gaudreault
Directrice



Informations importantes aux parents à l'occasion de la rentrée scolaire 2020-2021

RENTÉE DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE

L'accueil se tiendra **les 25 et 26 août prochains**. Les parents ont déjà reçu leur lettre d'invitation avec les consignes par courriel. **Les cours débuteront le lundi 31 août 2020** selon l'horaire de l'entrée progressive qui leur sera envoyé par courriel avec la lettre de leur titulaire.

RENTÉE DES ÉLÈVES DU PRIMAIRE

Dans le but de limiter les déplacements dans l'école, d'assurer un environnement sécuritaire à nos élèves et de faciliter la distanciation sociale, nous tenons à vous informer qu'il n'y aura pas de journée pour inscrire votre enfant. Par conséquent, **le 27 août prochain sera une journée d'école régulière pour les élèves du primaire**. Dès son arrivée sur la cour, des membres du personnel seront présents pour diriger votre enfant vers sa nouvelle enseignante qui l'attendra à l'extérieur bien identifiée. **Prendre note qu'aucun parent ne pourra entrer sur la cour d'école.**

Nous vous rappelons que le port du masque est devenu obligatoire pour les élèves du 3^e cycle (5^e et 6^e années).

TRANSPORT



À compter du jeudi 27 août 2020, les transports scolaires circuleront selon l'horaire prévu (matin, midi et soir). La carte d'autobus sera remise à l'enfant au cours du mois de septembre. Si vous avez des questions relatives au transport, communiquez avec nous ou au service du transport du Centre de services scolaire des Phares au 418 723-5927 au poste 1090.

Votre enfant pourra bien sûr, se rendre à l'école en utilisant le transport actif (marche, vélo) tout en respectant les règles de distanciation.

Si vous désirez venir reconduire votre enfant à l'école, **pour sa sécurité**, il pourra descendre de voiture **uniquement** aux zones prévues à cet effet (zone de débarquement).

Vous recevrez d'autres indications sur la circulation aux abords de l'école prochainement par courriel.

MATÉRIEL



Votre enfant pourra apporter son matériel scolaire graduellement les deux premiers jours d'école. Nous devons minimiser le transport d'objets ou de matériel entre l'école et la maison. Votre enfant pourra cependant apporter sa boîte à lunch et sa gourde d'eau quotidiennement.

FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS CONCERNANT LE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE PÉRISSABLE

Vous trouverez dans le présent envoi l'état de compte pour l'année scolaire 2020-2021. Ce montant est essentiel et obligatoire pour le bon fonctionnement de la classe. Nous vous invitons à acquitter le montant auprès de votre institution financière. Vous pouvez aussi payer par chèque. Il doit être fait à l'ordre du **Centre de services scolaire des Phares** en indiquant le **nom de l'élève ou des élèves au verso**. Si vous préférez payer en argent comptant, le montant exact dans une enveloppe serait grandement apprécié.

Je vous rappelle que les frais exigés aux parents ont été approuvés par le conseil d'établissement le 10 juin 2020 dernier.

Contribution des parents	
Préscolaire	35 \$
1 ^{re} année	48 \$
2 ^e année	50 \$
3 ^e année	62 \$
4 ^e année	65 \$
5 ^e année	66 \$
6 ^e année	66 \$

STATIONNEMENT

La prudence s'impose en tout temps aux abords de l'école. Le stationnement du côté de la rue Banville est interdit. **Vous devez vous stationner en tout temps sur le terrain du côté de l'église et du Centre Communautaire.** Vous remarquerez un panneau **« ARRÊT - STOP »** indiquant une traverse piétonnière, nous vous demandons de respecter cette signalisation. Il en va de la sécurité de nos enfants.

DATES À RETENIR

Mercredi 9 septembre 2020	Assemblée générale des parents, à 19 h à la salle polyvalente
Mardi 22 septembre 2020	Photographie scolaire

SERVICE DE GARDE

Le service de garde sera ouvert à compter du jeudi 20 août 2020. Si vous prévoyez utiliser ce service, il est primordial d'en aviser la responsable, madame Stéphanie Proulx, au numéro de téléphone suivant 418 724-3560, poste 5092.

IMPORTANT

Il est important de noter que votre enfant **ne peut se présenter sur la cour de l'école avant 7 h 50 et 12 h 45.** La surveillance débute à ces heures; avant ce temps, votre enfant est sous **votre responsabilité.** Les parents qui viennent chercher leur enfant à 11 h 20 et 15 h 15, devons les attendre **à l'extérieur.**

Nous tenons à vous aviser que les portes de l'école sont verrouillées en tout temps. Cette décision a été prise afin d'assurer la sécurité des élèves et pour éviter les vols.

Lorsque vous vous présentez à l'école, **vous devez obligatoirement sonner et nous irons vous rencontrer. Le port du masque est obligatoire.** La secrétaire assurera le suivi ou vous indiquera le lieu de votre rencontre si vous avez reçu une convocation.

Si votre enfant est en retard, il devra sonner pour entrer dans l'école. Nous vous rappelons que les parents doivent utiliser **la porte du côté est, celle du côté de l'église** lorsqu'ils viennent à l'école. Lors d'un retard, vous avez la responsabilité de vous assurer qu'il est bien rendu à l'école. Si vous venez le reconduire, il serait important d'attendre qu'il soit entré dans l'école avant de quitter les lieux.

HORAIRE DES COURS

Avant-midi : 8 h à 11 h 20
Récréation : 10 h à 10 h 20
Après-midi : 12 h 55 à 15 h 15
Récréation : 13 h 55 à 14 h 15

HORAIRE DU SECRÉTARIAT

Avant-midi : 7 h 30 à 11 h 30
Après-midi : 12 h 30 à 15 h 30

